



LA SEMOP L'EAU D'ISSANKA

La Ville de Sète a confié la gestion du service de l'eau potable à la SEMOP « L'eau d'Issanka », créée le 1^{er} février 2017 pour une durée de 10 ans, soit jusqu'au 31 janvier 2027. Au 1^{er} janvier 2020, la compétence « Eau potable » a été transférée de la Ville à Sète Agglopôle Méditerranée (SAM), conformément à la Loi NOTRe n° 2015-991 du 07 août 2015.

La SEMOP, société d'économie mixte à opération unique, est présidée par François Commeinhes, Président de Sète Agglopôle Méditerranée, Maire de Sète, et dirigée par Laurent Sulkowski (SUEZ).

L'eau d'Issanka assure les missions suivantes :

- Garantir la continuité du service.
- Assurer la qualité sanitaire de l'eau.
- Contribuer à la protection de la ressource.
- Réaliser les travaux concessifs prévus au contrat.

Elle dispose de :

- 189 km de canalisations, et 9 km d'aqueduc ;
- 1 usine de production capable de traiter jusqu'à 1 200 m³/h
- 6 réservoirs ayant une capacité cumulée de 17 600 m³.

L'Eau potable de la Ville de Sète en chiffres (2024) :

Volume annuel mis en distribution : 4 303 106 m³

- Dont 54 % issus d'Issanka
- Et 46 % importés du SBL

Volumes consommés autorisés : 3 700 997 m³

Rendement du réseau : 86,01 %

Histoire de la source d'Issanka : des défis surmontés au fil des siècles

XIX^e siècle : le choix de la source d'Issanka

L'approvisionnement en eau potable de Sète a toujours été un défi. Au milieu du XIX^e siècle, les Sétois sont confrontés à une pénurie d'eau, avec seulement 4 litres d'eau par personne et par jour. En comparaison, les Montpelliérains en consomment 691 litres. Le développement du port de commerce et l'arrivée du chemin de fer conduisent le conseil municipal de l'époque à chercher à utiliser de nouvelles ressources en eau.

Une étude est alors lancée pour choisir entre les sources d'Issanka ou l'Hérault. Ce sera Issanka, à une dizaine de kilomètres, malgré les débits plus importants de la nappe de l'Hérault à laquelle Sète se raccordera également plus de 80 ans plus tard. Le projet validé, une société par actions est créée en 1858 pour financer les travaux et la conduite permettant d'acheminer l'eau jusqu'à la ville par simple gravité,

sur 8,5 km depuis la rive droite de la Vène via un système de puits artésiens et de forages. Le 27 avril 1863 à 15h, l'eau coule dans les fontaines publiques, marquant une étape majeure dans l'approvisionnement de la ville.

2008 : la construction de l'usine de potabilisation

Les aires d'alimentation du captage de la source d'Issanka sont principalement situées sur le causse d'Aumelas et le massif de la Gardiole, des zones peu exposées aux activités humaines et aux risques de pollution.

En 2008, pour permettre aux Sétois d'optimiser l'exploitation de cette ressource et répondre à la demande de l'Agence de l'eau, une usine de potabilisation est créée quai des Moulins. 4 millions d'euros sont investis dans cet équipement avec le soutien de l'Agence de l'eau. L'unité permet de maîtriser les paramètres de turbidité avec un processus de traitement parfaitement adapté. Avant d'être distribuée dans le réseau, l'eau en provenance d'Issanka fait l'objet d'un contrôle (turbidité, chlore résiduel, pH, température) et franchit diverses étapes : élimination des particules en suspension, décarbonatation pour réduire le calcaire, filtration, désinfection par UV et vérifications finales.

Ce choix stratégique, fondé sur la valorisation d'un patrimoine naturel, garantit une eau de qualité, à moindre coût pour les usagers, et inscrit durablement la Ville dans une logique de gestion responsable de la ressource.

2017 : des objectifs de rendements de réseaux ambitieux pour la nouvelle SEMOP

Après quinze ans sous délégation de service public, la Ville de Sète créée en 2017 la SEMOP l'eau d'Issanka. Cette société d'économie mixte à opération unique offre à la collectivité la maîtrise de son service tout en bénéficiant de l'expertise d'un opérateur privé. La Ville dispose ainsi d'un pouvoir décisionnel renforcé et fixe à la société SUEZ des objectifs ambitieux : 20 millions d'euros doivent être investis sur dix ans avec l'objectif d'atteindre les 87,9 % de rendement en 2026 contre 72,3 % en 2007.

2025 : réutilisation des eaux de filtrage

Aujourd'hui, ce projet pionnier de réutilisation des eaux de lavage optimise le rendement de la source d'Issanka, tout en sécurisant davantage l'approvisionnement en eau potable de la Ville de Sète. En réduisant les prélèvements sur la ressource naturelle tout en assurant un service de qualité, la SEMOP renforce son engagement pour une transition écologique ancrée dans les réalités locales.

Après plus de 150 ans d'exploitation, la gestion de l'eau potable a évolué vers une approche durable, avec l'intégration de nouvelles technologies pour garantir l'accès à une eau de qualité et préserver la ressource.